

Séance du 30 août 2013

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 30 août 2013 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes, Annie MARCHAND, Evelyne MACHILLOT, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT, Laurent CARON.

ETAIENT EXCUSES : M. Stéphane BRUN (pouvoir à Pascal Laurenceau), Mmes Valérie POIRINE, Corinne TETU (pouvoir à Annie Marchand), Sandra GAUDILLERE (pouvoir à Gilles Desbois).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pascal LAURENCEAU

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 27 juin est adopté à l'unanimité.

2 – ENTENTE INTERCOMMUNALE – RENTREE 2013

Le sujet abordé concerne l'accueil des mineurs le mercredi matin dans les structures de Saint Marcel.

A la demande des communes extérieures, le maire de Saint Marcel a proposé de maintenir le service en calculant les couts réels pour chaque commune concernée avec une hausse très significative constatée.

Afin de ne pas pénaliser les familles, il est proposé d'accepter la nouvelle tarification jusqu'au 31 décembre 2013 sachant que la CAF modifiera ses participations financières à partir du 1^{er} janvier 2014. Toutefois cette acceptation implique la suppression des redevances de 1,52 € par habitant et de 3,02 € par enfant différent.

Le conseil, à l'unanimité, accepte le changement de tarification pour l'accueil des mineurs le mercredi matin dans les structures de Saint Marcel et délibère favorablement à cet effet.

3 – REUNIONS DIVERSES

RYTHMES SCOLAIRES

Une réflexion est menée avec les communes voisines (Epervans, Chatenoy en Bresse, Oslon) sur la mise en place de la réforme en 2014.

Un groupe de travail a élaboré une charte intercommunale. Lors des premières réunions ce groupe a engagé des réflexions notamment sur la mutualisation des moyens et des intervenants. D'autres séances sont programmées pour définir un cadre concernant les horaires, le statut et la fonction des personnels.

SINISTRES ECOLES

- 1) Trois mineurs se sont introduits (sans effraction) au sein du groupe scolaire le 6 juillet. Ils y ont perpétré une série de dégradations. Deux plaintes ont été déposées à la gendarmerie de St-Germain du Plain.

Ces mineurs ont été identifiés et passeront en jugement au mois de novembre.

Plusieurs devis de réhabilitation ont été établis :

- 5 800 € pour nettoyage et peinture
- 6 200 € pour réfection des plafonds
- 1 500 € pour remplacement des serrures
- 1 000 € de vols et dégradations de matériels scolaires

Pour permettre la rentrée scolaire de septembre 2013, certains travaux ont été réalisés au plus tôt, sans attendre les conclusions des différents experts mandatés par les assureurs des parties concernées.

- 2) Lors de l'intervention de l'entreprise retenue pour la réfection de la toiture de la salle d'évolution de l'école maternelle, une précipitation d'eau importante a été la cause d'infiltrations au niveau des murs et des plafonds, du fait de la non pose d'une bâche de protection pendant la nuit du 26 au 27 juillet dernier.

La commune s'est rapprochée de l'entreprise qui devra prendre à son compte le coût de la réhabilitation.

EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE

L'équipement numérique ,d'une valeur de 13 500€ ,prévu dans la dotation du Grand Chalon est installé, hormis les netbooks (3 vidéo-projecteurs avec supports, 1 caisson pour rangement des 8 netbooks avec bornes wifi). L'équipement complémentaire prévu par la commune sera livré dans les semaines à venir.

PARKING ECOLE

En raison d'une utilisation peu pertinente de cet espace, certains désordres étaient constatés. Suite à plusieurs réunions, un nouvel aménagement est prévu dont 18 places en épi pour les parents et des places de stationnement réservées pour les enseignants de l'école élémentaire vers le préau.

La sortie et l'entrée des enfants de l'école élémentaire s'effectueront par le portillon vers l'extrémité du parking et non plus par le portail principal qui sera réservé aux véhicules de secours et de service.

Cette nouvelle organisation étant prévue à titre d'essai, de nouvelles modifications pourront être apportées avant tout aménagement définitif. Dossier en cours.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

Décisions modificatives budgétaires :

Au vu des opérations budgétaires effectuées, certaines décisions modificatives sont à réaliser.

Recettes :

- Recette 4 160 € pour vente de terrain
 - Recette 2 000€ pour vente du broyeur
- Total : 6 160 €

Dépenses :

- 3 000 € pour équipement numérique
 - 3 160 € pour travaux divers de voirie
- Total : 6 160 €

Défibrillateur

Adhésion au groupement de commandes du grand Chalon

Coût réel : 1 963 €

L'emplacement est à définir.

Acquisition directe par la commune.

Modification de découpage pour une vente de terrain rue du Moulin

M. Magrin demande une modification du découpage de la parcelle concernée. Le conseil accède à cette requête.

Acquisition de terrain

Une demande a été effectuée auprès des domaines pour appréhender le prix du m² d'un terrain situé aux abords du lavoir.

Demande de coupe par l'association « Autour de l'Étang » pour la journée pêche du 08 septembre

Cette demande est acceptée.

Agence Technique départementale – Sécurisation RD 123

Une première réunion est prévue le 18 Septembre 2013 à 14h en mairie.

Conseil communautaire

Le Conseil prévu le 26 Septembre 2013 se tiendra à Lans, salle polyvalente à 18 h.

Réunion sur les rythmes scolaires

Les services de la Préfecture, de l'Education Nationale, du Conseil Général, de la CAF organisent une séance de présentation le 26 septembre à Chalon.

Travaux de voirie

Le programme prévisionnel 2014 des travaux de réfection de voirie a été adressé au service Eaux et Assainissement du Grand Chalon pour éventuels travaux souterrains préalables.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Lans n'a pas été reconnue en raison de la survenue d'un phénomène hydrologique similaire dans une période inférieure à 10 ans.

Une demande avait été envoyée aux services de l'Etat suite aux inondations du 03 mai dernier.

Jobs d'été

5 jeunes ont été embauchés cet été pour divers travaux d'entretien. Ces embauches ponctuelles ont donné pleine satisfaction.

PLH 2013-2018

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, les documents relatifs au diagnostic, aux actions, au scénario de développement, aux orientations stratégiques réalisés par les services de l'Urbanisme du Grand Chalon sont consultables en mairie.

Parcours santé

Le cheminement piétonnier a été réalisé. L'installation des 6 agrès et de l'aire ludique pour enfants est prévue courant septembre.

Travaux : douche à l'école

Des travaux de mise aux normes (handicap) ont été effectués à l'école.

Changement de découpage cantonal

Le projet de refondation des cantons conduit à un nouveau découpage du canton de Chalon Sud. La commune de Lans serait rattachée à celui de Saint Martin en Bresse. Cette décision revêt un caractère inapproprié à l'égard des partenariats locaux et de l'appartenance au Grand Chalon. Le conseil municipal souhaite émettre, à l'unanimité, une motion contestant ce nouveau découpage.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 18 octobre 2013 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 10.